



DEPARTEMENT DU GARD

Téléphone : 04 66 77 50 19

Télécopie : 04 66 77 57 38

contact@ville-de-sauve.fr

www.ville-de-sauve.fr

« Village de Caractère »
« Ville vivez bougez »
« Ville et métiers d'art »
« Station Verte »
« Ville branchée »
« Ville prudente »

Le prochain conseil municipal se réunira :

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Jeudi 26 Septembre 2024 à 18h30
A la salle du conseil municipal, Mairie de Sauve

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27/06/2024
2. Participation des communes aux frais de scolarité 2023-2024
3. Incorporation de biens vacants et sans maîtres dans le patrimoine communal
4. Rétrocession parcelle communale pour la réalisation d'une aire de covoiturage
5. Mise à jour des tarifs de la régie « Commune »
6. Adoption du règlement intérieur concernant les dispositions relatives à la santé et à la sécurité au travail
7. Lancement d'une consultation pour désigner un prestataire pour la préparation et la livraison en liaison froide de repas pour le restaurant scolaire du groupe scolaire Florian
8. Lancement d'une consultation pour désigner un prestataire pour l'entretien de l'éclairage public
9. Lancement d'une consultation pour la mise en place d'un accord cadre « voirie »
10. Avenant travaux pour la désimperméabilisation et végétalisation des cours d'école du groupe scolaire Florian
11. Adhésion à la SPL 30
12. Transfert de la compétence promotion du tourisme de la CCPC à la commune de Sauve
13. Modification des statuts de la Communauté de communes du Piémont Cévenol
14. Etude de faisabilité pour la mise en place de la vidéo protection (jardins publics, parkings et points de collecte OM)

Fait à Sauve, le 20/09/2024

Le Maire, Olivier GAILLARD

